DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Plan stratégique de santé publique 2024-2028

Stratégie de la DGS: avec quels médecins?

La Direction générale de la santé (DGS) a publié en octobre dernier son Plan stratégique 2024-2028. Avec un petit trou de deux ans dans la planification, cette nouvelle formule succède aux Rapports sur la politique de santé publique 2003-2007, 2008-2012, 2013-2017 et 2018-2022 dont on avait pris l'habitude. Mais les médecins n'ont rien perdu pour attendre.



Dans ce rapport de 32 pages, le terme «médecins» apparaît une seule fois en page 25, à l'axe 5 dédié aux professions médicales, de soins et de santé, plus précisément à la ligne directrice 5.2: «Définir une vision pour les professions médicales universitaires au sein du système de santé et orienter les candidates et candidats en fonction des besoins planifiés» (sic). C'est là qu'on découvre les objectifs stratégiques 5.2.1 «Appliquer la limitation des admissions des médecins» et 5.2.2 «Mettre en œuvre l'organisation intercantonale chargée d'organiser et de réguler la formation médicale postgrade (REFORMER)». Le troisième et dernier objectif est le 5.2.3: «Assurer la relève des pharmaciens et pharmaciennes».

Et c'est tout ou presque, le terme «médecine» étant il est vrai aussi cité deux fois dans ce rapport. D'abord à l'axe 2 (Santé communautaire), à la ligne directrice 2.2 «Optimiser, soutenir et consolider la première ligne de soins», le Canton se donne comme objectif 2.2.1 de «Renforcer le rôle de la médecine de premier recours, en favorisant son attractivité, en facilitant la pratique en cabinet et en soutenant la relève». La SVM y souscrit volontiers. L'autre mention est une note de bas de page concernant la médecine hautement spécialisée.

Reste que la vision ici livrée par la DGS en ce qui concerne les médecins vaudois peut se résumer à «pas plus ou pas trop» et dans des spécialités médicales, outre la médecine de premier recours, auxquelles les futurs appelé·es seront pour ainsi dire affecté·es depuis l'Avenue des Casernes…

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

Contrairement à celle des pharmaciens, la pénurie déjà vive de médecins ne semble donc guère émouvoir la DGS, qui n'en fait pas un front prioritaire. Estime-t-on qu'une population vaudoise plus nombreuse et plus fragile pourra être prise en charge par un nombre proportionnellement moins élevé de médecins dans les hôpitaux, cliniques et cabinets du canton? Ou que les autres professions du monde de la santé voire les médecins du reste du monde, ou encore le DEP, suffiront et à moindre coût à combler le nombre insuffisant de médecins formé·es à l'UNIL? Pour préserver la qualité future de la médecine vaudoise, le débat mérite d'être mené. De préférence de manière partenariale, les médecins vaudois·es y participeront volontiers.

La rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.